

## Bac professionnel :

En 2 et 3 ans

**Technicien du bâtiment:  
organisation et réalisation  
du gros oeuvre**



Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros-oeuvre trouve son emploi dans les secteurs suivants:

- construction de maisons individuelles
- construction de bâtiments divers
- construction d'ouvrages d'art
- travaux de maçonnerie générale
- fabrication d'éléments en béton pour la Construction

Sur instructions du chef d'entreprise, il assure des fonctions ponctuelles de représentation simple ayant trait à l'exécution du travail quotidien.



## CAP et BP:



**CAP Carreleur  
Mosaïste en 2ans**

**B.P.  
Carreleur Mosaïste**

**CAP Constructeur en  
béton armé en 2 ans**

**CAP Maçon  
en apprentissage**



**CAP Menuisier  
Installateur en 2 ans**

**CAP Charpentier bois  
en apprentissage**



**CAP Charpentier bois  
en 1 an  
après un CAP ou un BEP**

**LYCEE DES METIERS  
DU BÂTIMENT**

**Rue de Kervern  
29190 PLEYBEN**

Téléphone 02 98 26 76 76  
Télécopie 02 98 26 76 77  
Mél. Ce.0290130j@ac-rennes.fr



**LYCEE DES METIERS  
DU BÂTIMENT**

**Formation initiale  
Apprentissage  
Formation continue**



**Portes ouvertes:  
Samedi 13 mars 2010  
de 9h à 12h & de  
13h30 à 16h30**

**lycée des Métiers**  
Bâtiment

<http://www.lycée-des-metiers-pleyben.org>

**Bac professionnel :  
en 2 et 3 ans  
Technicien Constructeur Bois**

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la "Construction bois" qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente réalisés en bois et composants dérivés.

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien Constructeur Bois" exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.



**Bac professionnel :  
en 2 et 3 ans  
Technicien Menuisier Agenceur**



Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion.

Le titulaire du baccalauréat professionnel "Technicien menuisier-agenceur" exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent, installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment, et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.



**Bac professionnel :  
en 3 ans  
Technicien en Installation des  
Systèmes  
Énergétiques et Climatiques**



Le titulaire de ce baccalauréat est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et sur l'organisation de chantiers dans les domaines d'application suivants :

- climatisation,
- ventilation,
- thermique,
- sanitaire.

La réalisation d'installations comprend l'implantation d'équipements, le raccordement de matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de régulations.

